blies par Mommsen dans son fameux article de 1884, *Conscriptionsordnung* : au Ier siècle distinction de deux grandes aires de recrutement, l'une occidentale, l'autre orientale ; exclusion des Italiens par Vespasien ; introduction du recrutement local par Hadrien. M. Forni a repris l'étude de tout le matériel qu'il possède à la perfection et il a élargi la question : l'*origo* géographique n'est pas son seul souci et il termine sur deux chapitres traitant de la condition juridique des légionnaires et de leur condition sociale. D'ailleurs il sera aisé de contrôler ses conclusions en se reportant aux listes et tableaux qui, sur plus de 100 pages, achèvent le volume : âge d'incorporation, durée du service, domicile des vétérans, cursus de soldats ; origine géographique des légionnaires par période (d'Auguste à Caligula, de Claude à Néron, de Vespasien à Trajan, d'Hadrien à la fin du IVe siècle), en second lieu par légion. M. Forni ne bouleverse nullement les règles posées par Mommsen, mais il démontre que c'est par une évolution progressive qu'on est passé du recrutement italien au recrutement provincial, puis au recrutement régional, puis au recrutement barbare ; il n'y a pas eu de réforme que l'on puisse attribuer à un empereur ou à une date déterminée : tout s'est fait peu à peu par la force des choses. Encore une conquête de l'histoire économique ! En tout cas, félicitons M. Forni dont ce premier ouvrage est plein des meilleures promesses.

Marcel DURRY.

D. VAN BERCHEM, *L'Armée de Dioclétien et la réforme constantinienne* : Paris, Geuthner, 1952 (Bibl. de l'Inst. fr. d'arch. de Beyrouth, t. LVI), 130 pages in-8° et 4 cartes, 1,200 fr.

Le problème de l'armée du Bas-Empire a été posé il y a plus de soixante ans par Mommsen et élucidé dans toute la mesure de ce qui était alors possible. Mais, tandis que l'auteur du *Militärwesen seit Diocletian* (*G. S.*, VI, 206) pensait seulement ouvrir une route où s'engageraient ensuite d'autres chercheurs, son autorité était et fut telle qu'on tint pour conclusions indiscutables et définitives ce qui n'était qu'un travail de déchiffrement. Seuls E. C. Nischer et H. Nesselhauf ont eu jusqu'ici le mérite et le courage d'émettre des doutes, que voici confirmés par un livre bref, mais magistral. Avec sa grande distinction un peu froide, habillée sur mesure par la belle typographie de notre Imprimerie Nationale, M. Van Berchem reprend le problème. Les progrès de l'archéologie (en particulier grâce à la photographie aérienne) et l'enrichissement des séries épigraphiques, puis un retour aux textes avec des yeux neufs lui permettent d'arriver à des résultats solides, tout en donnant de chapitre en chapitre une élégante et féconde leçon de méthode.

Quand on veut décrire l'armée du Haut-Empire, on explique qu'il y

avait des légions formées de citoyens et à leur ombre des *auxilia* formés de non-citoyens (ailes de cavalerie, cohortes d'infanterie, et depuis Trajan *numeri* ethniques) ; toutes ces troupes étaient aux frontières ; à l'intérieur, il n'y avait que l'effectif infime de la garnison de Rome, milice de parti et de police. Le moment — comme l'avait déjà bien vu Mommsen — qui marque le passage de l'armée du Haut-Empire à celle du Bas-Empire est celui où derrière les troupes des frontières sont constituées des masses de manœuvre. Cette réforme est attribuée tantôt à Dioclétien, tantôt à Constantin. M. Van Berchem en précise l'acte de naissance : Dioclétien n'a fait que préparer une réforme dont Constantin est le véritable auteur.

M. Van Berchem, dans une première partie, étudie l'état de l'armée au temps de la tétrarchie sur le *limes* de Syrie, en Afrique, sur le Rhin-Danube, en Égypte (ici les *auxilia* ont pour charge de faire rentrer l'annone). Désormais, on a aux frontières les anciens *auxilia* devenus *limitanei* (ou *castellani*), soldats-colons qui — *aratro et ense* — cultivent et défendent le sol ; immatriculés sur le *minus laterculum*, ils sont sous les ordres du *praeses*, chef civil. Derrière eux, on a les légions et les formations d'*equites* (souvent appelés génériquement *Illyrici*) ; ces soldats, immatriculés sur le *maius laterculum*, sont sous les ordres du *dux* (*limitis*), du duc, chef militaire. Cet état de choses, dont les plus anciens témoignages remontent d'ailleurs à Gordien III (238-244), représente, on le voit, un changement total dans l'organisation et partant dans la terminologie.

Mais cet état n'est que passager. La véritable transformation — sujet de la seconde partie — sera due à Constantin, comme le prouve M. Van Berchem en se servant de l'Édit de Brigetio sur les privilèges des vétérans à propos de la *capitatio*. A partir de Constantin, on aura trois espèces de troupes :

1° les *alares* et les *cohortales*, successeurs des soldats-colons de la génération précédente ;

2° les *ripenses*, qui tirent leur nom de la *ripa* Rhin-Danube et se décomposent en *cunei* de cavalerie, successeurs des *equites*, en *auxilia* d'infanterie, en légions *riparienses* ; le commandement est assuré par les *praefecti legionis* et, au-dessus d'eux, les *duces limitis* qui ont enlevé leurs derniers pouvoirs militaires aux *praesides* civils ;

3° les *comitatenses*, troupes au service de l'empereur (*in sacro comitatu*).

Le commandement suprême est passé aux *magistri equitum* et *magistri peditum*, qui ont enlevé (si ce n'est en ce qui concerne l'annone) tout pouvoir militaire aux préfets du prétoire.

Je ne donne ici qu'un résumé de manuel à l'usage de ceux qui ne sont pas spécialistes du « militaire ». Mais j'ajouterai qu'outre la lumière qu'il

projette sur le grand problème, M. Van Berchem renouvelle maintes questions de détail, par exemple à propos des Édits de Bersabée, qui concernent une gratification servie par les soldats de Palestine à leur chef hiérarchique, du *fossatum Africae* tenu pour une limite plutôt que pour une défense, de l' « Itinéraire Antonin » daté du règne de Dioclétien, de l'Édit de Brigetio qui n'a trait qu'aux libérations anticipées. Sans doute aurais-je aimé quelques précisions plus grandes sur certains points, sur les *equites* de l'époque de la tétrarchie, sur les *alares* et les *cohortales* de celle de Constantin ; mais il faut là accuser surtout les insuffisances de nos sources. M. Van Berchem a écrit un livre important, essentiel, et ce n'est pas un mince mérite de pouvoir être appelé le continuateur du grand Mommsen.

Marcel DURRY.

Histoire religieuse.

Herbert HUNGER, *Lexikon der Griechischen und Römischen Mythologie* : Wien, Verlag Brüder Hollinek, s. d. (1953), XI + 372 pages, 1 planche hors texte.

Jean Anouilh, Jean-Paul Sartre et Jean Cocteau servent de garants à M. Hunger, qui constate en son Introduction le renouveau que connaissent, en ces dernières années, les grands mythes classiques. Aussi lui a-t-il paru souhaitable de donner au « lecteur moyen » un livre où l'on trouvera d'abord le résumé des données fournies par les mythologues antiques, puis l'état des problèmes (notamment la « signification » des personnages et des mythes), enfin la « survie » du mythe, c'est-à-dire les œuvres tant plastiques que littéraires dont il forme le sujet.

Ainsi conçu, ce plan est suivi très exactement, chaque article étant divisé en trois parties : la Fable, son interprétation moderne, et une liste de titres, accompagnés de références très précises. En note, à la fin de chaque article, sont rassemblées les références aux « sources », ainsi qu'aux ouvrages modernes. L'ensemble est extrêmement maniable et constitue un recueil fort utile, surtout pour les données iconographiques qu'il contient, et aussi la liste des opéras, tragédies, épopées, tableaux et statues inspirés par les mythes. On trouvera rassemblés de la sorte maints renseignements jusqu'ici épars et malaisément accessibles.

On ne saurait trop louer M. Hunger d'avoir distingué avec la plus grande netteté le récit mythique et l'interprétation moderne, qui, bien souvent, demeure assez élémentaire. Ces notices permettent de mesurer l'effort restant à accomplir pour qu'il soit vraiment rendu compte des mythes. Ceux-ci ne sauraient être considérés comme des réalités simples, justiciables d'un seul principe explicatif. Chacun d'eux représente, sous

la forme où nous le saisissons, la somme d'une longue évolution et presque toujours la synthèse d'éléments hétérogènes. Aucun exemple n'est plus significatif à cet égard que la page consacrée à Héraclès. Dire qu'Héraclès est le type « d'un homme qui, par sa vie toute d'efforts et d'exploits héroïques au service de l'humanité, a mérité d'être accueilli dans le ciel et de devenir immortel », c'est seulement répéter une idée formulée déjà par les Cyniques et les Stoïciens, et qui n'est assurément pas primitive dans le cycle du héros. Tout l'aspect « préhellénique » d'Héraclès est passé sous silence, bien que le mémoire fondamental de M. Launey sur l'Héraclès de Thasos soit cité dans la bibliographie. Mais l'on ne trouve nulle part mention des travaux de M. Ch. Picard sur les origines du polythéisme hellénique. Remarquons d'ailleurs que la place accordée aux travaux des savants français demeure assez restreinte, et le choix fait parmi eux parfois singulier (à l'article Hélène, voici Funck-Brentano, *La Belle Hellène, reine de Sparte*, Paris, 1935, que l'on ne s'attendait guère à rencontrer en la compagnie des *Dioscures au service d'une déesse*, du regretté F. Chapouthier). On aurait aimé à l'article Asclépios trouver le nom de F. Robert, et celui de L. Séchan à propos de Médée. Mais il serait trop long de poursuivre semblable querelle, en un sujet où la bibliographie est immense. Celle que donne M. Hunger est destinée à des lecteurs de langue allemande, ce qui restreint évidemment son intérêt au delà des frontières, mais lui permet, par sa spécialisation même, d'apporter bien des indications intéressantes.

La place dont disposait M. Hunger était évidemment limitée. Cela explique que les prolongements italiques des légendes grecques (Diomède, Ulysse et les autres) soient systématiquement négligés, et que l'on ait écarté les variantes un peu rares (mais souvent très significatives) des mythes classiques.

Tel quel, ce livre rendra de très grands services, comme instrument de culture. L'abondance des matérieux recueillis doit nous rendre indulgents à certaines lacunes. La peinture antique est généralement assez négligée ; par exemple, aucune mention de la rencontre entre Héraclès et Télèphe ni des diverses peintures représentant Médée et les Péliades ou Médée et Jason dans le bois sacré d'Arès. Plus étonnante est l'absence, à l'article Ariane, de toute référence à l'iconographie antique, lacune que ne vient pas combler l'article Dionysos. Enfin, la présentation matérielle du livre, dans la meilleure tradition des éditeurs autrichiens, atteint à la perfection.

Pierre GRIMAL.

Léon HALKIN, *La supplication d'action de grâces chez les Romains* (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège,